

Combien les enseignants gagnent-ils ?

- Dans les pays de l'OCDE le salaire statutaire des enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif s'établit, en moyenne, à 37 350 USD dans l'enseignement préprimaire, à 39 024 USD dans l'enseignement primaire, à 40 570 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 42 861 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement primaire représente 85 % du salaire moyen d'autres diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein. Ce pourcentage du revenu de référence s'élève à 92 % pour les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, les salaires à l'échelon maximal du barème (qualifications minimales) sont supérieurs de 58 % aux salaires en début de carrière dans l'enseignement préprimaire, et de 62 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; cet écart de rémunération tend à être plus important dans les pays où la progression sur l'échelle barémique s'étend sur de nombreuses années.

Description

Cet indicateur compare le salaire statutaire des enseignants en début de carrière, en milieu de carrière et à l'échelon maximal, dans l'enseignement public préprimaire, primaire et secondaire. Étant donné que les salaires des enseignants sont le principal poste de dépenses dans le budget de l'éducation, leur rémunération est un élément clé à considérer par les décideurs soucieux de préserver tant la qualité de l'enseignement que l'équilibre du budget de l'éducation.

Résultats

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement. En Belgique, au Danemark, en Finlande, en Indonésie, en Pologne et en Suisse, par exemple, les enseignants ayant 15 ans d'expérience (11 ans pour la Suisse) gagnent au moins 25 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire.

En moyenne, les salaires à l'échelon maximal du barème sont supérieurs de respectivement 58 %, 61 %, 61 % et 62 % aux salaires en début de carrière dans l'enseignement préprimaire, dans l'enseignement primaire, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est dans les pays où la progression sur l'échelle barémique s'étend sur de nombreuses années que cet écart de rémunération tend à être le plus important. Dans les pays où il faut au moins 30 ans d'exercice pour parvenir au sommet de l'échelle barémique, les salaires à l'échelon maximal sont supérieurs, en moyenne, de 80 % aux salaires en début de carrière.

Le salaire des enseignants titulaires des qualifications maximales qui ont atteint le sommet de l'échelle barémique s'établit, en moyenne, à 48 937 USD dans l'enseignement préprimaire, à 50 984 USD dans l'enseignement primaire, à 53 686 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 55 119 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, la prime salariale associée à un niveau supérieur de qualification varie selon les pays. En Israël, au Mexique, en Pologne et en Slovénie, par exemple, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire qui sont

titulaires des qualifications maximales gagnent, à ancienneté égale, au moins 30 % de plus que leurs collègues titulaires des qualifications minimales. Cette différence de qualification n'entraîne cependant pas d'écart salarial dans environ un tiers des pays.

Tendances

Entre 2000 et 2012, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans tous les pays dont les données sont disponibles, sauf en France, en Grèce et au Japon. Toutefois, les salaires n'ont pas autant progressé depuis 2005 qu'entre 2000 et 2005 dans la plupart des pays. Le ralentissement économique de 2008 a également eu un impact direct sur les salaires des enseignants qui ont été gelés ou diminués dans certains pays. Il en résulte qu'entre 2008 et 2012, le salaire des enseignants n'a augmenté, en valeur réelle, que dans moins de la moitié des pays de l'OCDE.

Définitions

Le salaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière correspond au salaire annuel brut moyen prévu pour un enseignant pleinement qualifié et travaillant à temps plein lorsqu'il commence à enseigner. Les revenus professionnels des diplômés de l'enseignement supérieur correspondent à la moyenne des revenus du travail des titulaires d'un diplôme universitaire, post-secondaire non supérieur ou supérieur professionnalisant, âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Les données se rapportent à l'année scolaire 2011-12 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2013 sur les enseignants et les programmes. Les données sur le salaire des enseignants du deuxième cycle du secondaire se rapportent uniquement à l'enseignement en filière générale. Les salaires bruts ont été convertis en USD sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) tels qu'elles figurent dans la Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2014 de *Regards sur l'éducation* (Indicateur D3).

Parmi les domaines couverts figurent :

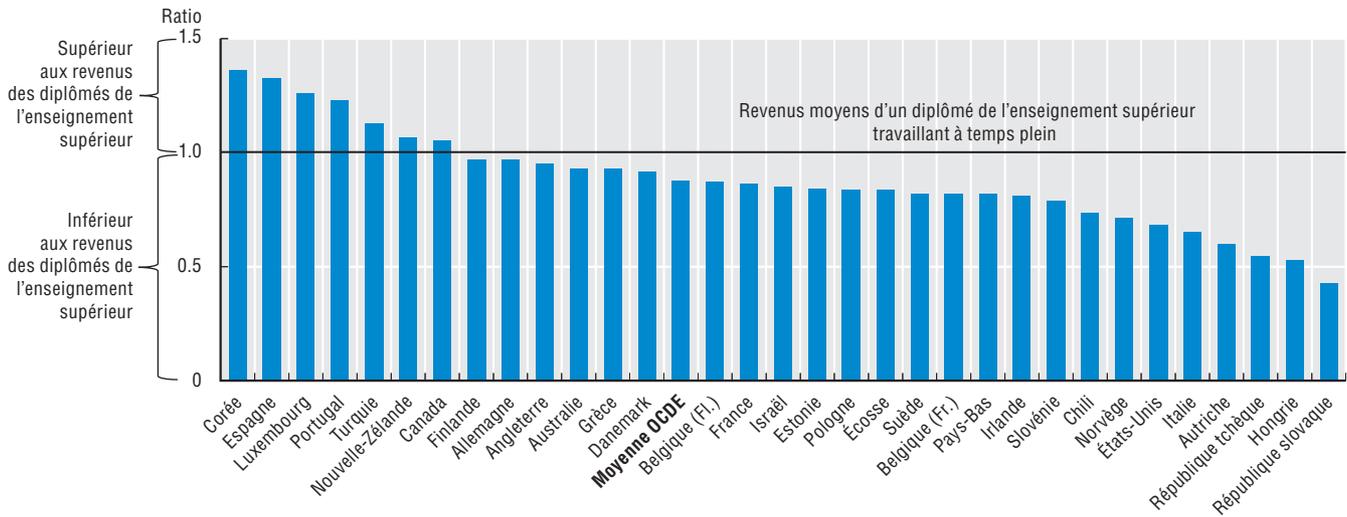
- Les salaires des enseignants et leur évolution.
- Les paiements complémentaires perçus par les enseignants.

Autres publications de l'OCDE

OCDE (2014), *Résultats de TALIS 2013 : Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage*, TALIS, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264214293-fr>.

Graphique 5.5. Salaire des enseignants dans le premier cycle du secondaire par comparaison avec les revenus d'autres actifs diplômés de l'enseignement supérieur, 2012

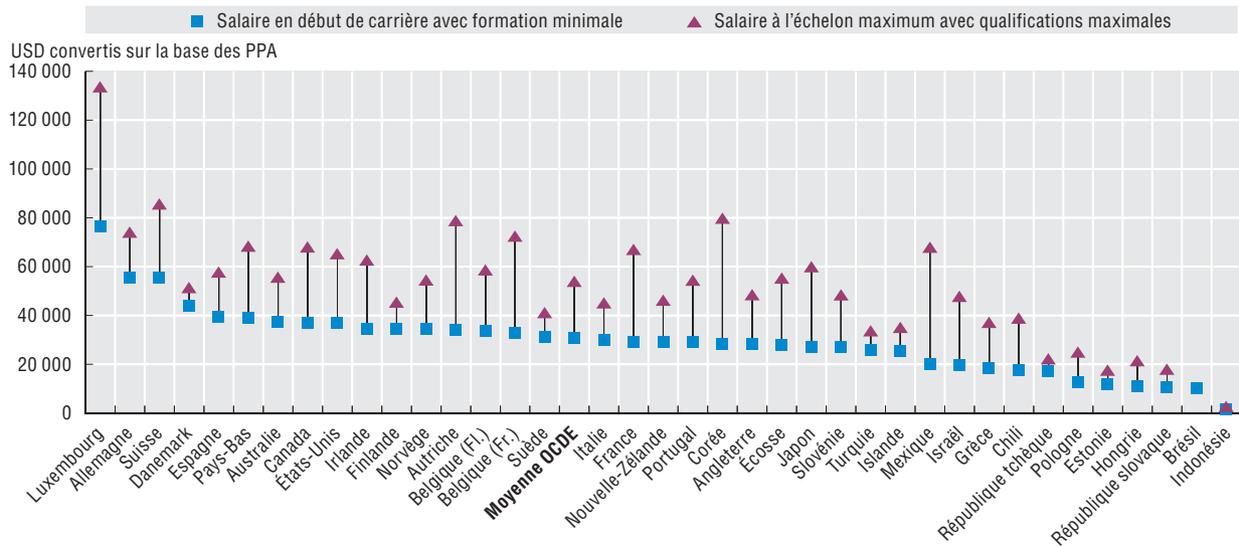
Ce graphique compare les salaires des enseignants dans le premier cycle du secondaire avec les revenus d'autres actifs diplômés de l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2014), Regards sur l'éducation 2014, graphique D3.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933119929>.

Graphique 5.6. Salaire minimal et maximal des enseignants dans le premier cycle du secondaire, 2012

Ce graphique montre l'écart existant entre le salaire des enseignants ayant le niveau de formation minimal requis lorsqu'ils commencent à enseigner et le salaire des enseignants ayant atteint l'échelon le plus élevé du barème applicable et ayant les qualifications maximales dans le premier cycle du secondaire.



Source : OCDE (2014), Regards sur l'éducation 2014, graphique D3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933119948>.



Extrait de :
Education at a Glance 2014
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Combien les enseignants gagnent-ils ? », dans *Education at a Glance 2014 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-25-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.